

FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA JANVIER
2025

L'INAMI lance une évaluation de la prescription d'inhibiteurs de la pompe à protons (IPP)

Les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) sont massivement prescrits dans les pays occidentaux. Ils font par conséquent depuis longtemps partie du TOP 25 des dépenses de l'INAMI pour les médicaments prescrits en ambulatoire (voir notamment le Folia de février 2024).

Ils sont largement et de plus en plus utilisés, souvent à long terme sans que ce soit encore nécessaire.

De plus, des publications font régulièrement état de risque d'effets indésirables graves, en particulier en cas d'usage prolongé.

Pour donner aux médecins un retour sur leur prescription et les sensibiliser à l'usage des IPP, le Conseil National pour la Promotion de la Qualité (CNPQ) a adopté **deux indicateurs de déviation manifeste de bonne pratique**. Ces indicateurs évaluent la prévalence de patients traités par IPP ainsi que la durée moyenne de traitement pour chaque prescripteur. L'INAMI a envoyé en décembre un courrier d'information à ce sujet aux généralistes.

- Dans les 6 mois, chaque médecin recevra une première information sur sa position par rapport aux autres prescripteurs.
- L'INAMI évaluera pendant un an la prescription d'IPP par prescripteur et enverra une seconde évaluation.
- En cas de déviation manifeste et répétée, les médecins concernés seront contactés pour justifier leurs prescriptions.

Pour de plus amples explications et liens utiles, voir « Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) : indicateurs pour une prescription efficace par les généralistes ».

Retrouvez aussi des informations au sujet des IPP dans nos publications :

- Effets indésirables à long terme, voir Folia mai 2022 et mars 2023.
- Risque d'infections graves chez les enfants, voir Folia septembre 2024.
- Positionnement des IPP dans les pathologies gastriques et duodénales, voir Répertoire>Pathologie gastrique et duodénale.
- Liste des IPP et profil d'innocuité, voir Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP).

Le CBIP vous propose aussi 2 e-learning accrédités sur ce thème :

- Sécurité des IPP
- Utilisation prolongée d'IPP (en cours de révision, disponible en mars 2025).

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
Ellen Van Leeuwen (Universiteit Gent).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.